



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Gendarmerie

Projets d'enquêtes  
Partenariats  
Programmes

Activités policières  
de soutien

Intégrité de l'État

Administration

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013





## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b> .....	5
La Sûreté du Québec en un coup d'œil .....	6
Mission, vision, valeurs .....	7
<b>FAITS SAILLANTS</b>	
L'évasion du Centre de détention de Saint-Jérôme .....	8
Les manifestations étudiantes .....	8
Le glissement de terrain à l'Épiphanie .....	9
L'équipe-projet en matière d'homicides reliés au crime organisé .....	9
La lutte contre la cybercriminalité au Québec .....	10
La consultation auprès des élus .....	10
<b>GENDARMERIE</b>	
Réponse aux appels .....	11
Sécurité routière .....	12
<b>PROJETS D'ENQUÊTES, PARTENARIATS, PROGRAMMES</b>	
Projets d'enquêtes criminelles .....	17
Partenariats internationaux .....	19
Programmes .....	20
Plan de réponse pour des établissements sécuritaires .....	20
Programme d'intervention en milieu scolaire .....	20
UNITÉ sans violence .....	21
Cisaille .....	21
Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCES) .....	22
ACCES tabac .....	22
ACCES Alcool .....	23
Plan de lutte contre l'intimidation des élus .....	24
Parrainage des municipalités .....	24
Aîné-Avisé .....	24
<b>ACTIVITÉS POLICIÈRES DE SOUTIEN</b>	
Prévention de la criminalité .....	25
Enquêtes criminelles .....	26
Assistance aux services de police municipaux .....	27
Recherche et sauvetage .....	27
Activités policières spécialisées .....	29
<b>INTÉGRITÉ DE L'ÉTAT</b>	
Habilitations sécuritaires et vérifications de sécurité .....	30
Enquêtes sur la corruption .....	31
Contrôle des armes à feu .....	33
<b>ADMINISTRATION</b>	
Répartition des effectifs policiers et civils .....	33
Répartition des effectifs policiers et civils par district .....	34
Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi .....	35
Ressources financières .....	36
Ressources matérielles .....	37
<b>VOTRE COLLABORATION EST IMPORTANTE</b> .....	38





## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2012-2013 aura été une période riche en événements pour la Sûreté du Québec, que ce soit sur le plan de ses interventions ou celui de sa gestion interne. Nommé par le gouvernement en tant que nouveau directeur général en octobre 2012, j'ai pu renouveler la composition de l'État-major. Dans un contexte gouvernemental de retour à l'équilibre budgétaire, plusieurs de nos décisions ont visé l'accroissement de notre performance opérationnelle et la modernisation de notre gestion.

En ce sens, l'implantation de la Grande fonction de l'intégrité de l'État avec un mandat clairement opérationnel traduit l'importance accordée à la protection des institutions publiques et à la récupération d'actifs criminels. Nous nous sommes ainsi donné des moyens accrus pour prévenir la corruption et la collusion, fléaux qui minent nos institutions et la confiance de la population envers les pouvoirs publics. De plus, la création de la nouvelle Grande fonction corporative nous permet de mieux exercer nos responsabilités en matière de communication, de normes professionnelles, de soutien juridique et de développement organisationnel. Dans la même foulée, nous avons procédé à la simplification de la structure organisationnelle pour renforcer l'imputabilité et atteindre l'efficacité souhaitée au chapitre de l'encadrement et de la prise de décision.

D'un côté plus opérationnel, l'année a été remarquable à plusieurs égards. Nos bons résultats démontrent que les choix stratégiques que nous avons faits pour 2012-2015 se sont avérés judicieux. Dans les domaines de la gendarmerie et de la sécurité routière, nous avons traité près de 600 000 cartes d'appels de citoyens, ce qui représente une somme de travail considérable. Nous avons également constaté l'efficacité de nos stratégies d'intervention et de communication en sécurité routière avec, encore une fois, une amélioration significative de notre bilan routier. En matière d'enquêtes, qu'il s'agisse de cybercrimes ou de crimes contre la personne, d'enquêtes régionales ou de crime organisé, un grand nombre de projets ont été menés à terme avec succès. Il en a été de même de nos activités d'habilitation sécuritaire et de nos vérifications de sécurité qui ont connu un essor important encore cette année.

Par ailleurs, l'organisation a dû faire face à divers événements extraordinaires. Rappelons-nous les manifestations du printemps 2012 dans le cadre du conflit étudiant, l'effondrement de terrain à L'Épiphanie et l'évasion du Centre de détention de Saint-Jérôme, trois événements parmi d'autres, qui ont nécessité un important déploiement de ressources.

Nos résultats sont concluants et nous tenons à remercier nos employés civils et policiers pour leur dévouement. En effet, les membres de notre organisation sont des experts dont l'engagement contribue, chaque jour, à rendre notre organisation plus performante et à nous positionner en tant que chef de file. Nos réalisations ne sauraient cependant être accomplies sans la collaboration soutenue de nos nombreux partenaires. C'est grâce à la somme des contributions de chacun que nous pouvons faire vivre notre slogan « Notre engagement, votre sécurité ».

Mario Laprise

## LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN UN COUP D'ŒIL

- **Juridiction sur tout le territoire du Québec**
- **Dessert en exclusivité (au 31 mars 2013) :**
  - 86 MRC ou territoires équivalant à une MRC
    - 2 529 281 habitants
    - 1 165 110 km<sup>2</sup> de superficie totale
    - 106 230 km sur l'ensemble du réseau routier du Québec
- **10 districts et 121 postes et points de service (postes MRC ou territoires équivalant à une MRC et postes autoroutiers)**
- **11 centres de gestion des appels reliés au Réseau intégré de télécommunications policières (RITP) et répartis dans les 10 districts de la Sûreté du Québec**
- **Ressources humaines**
  - Policiers : 5780
  - Civils : 1933
  - Total : 7713
- **Interventions en milieux autochtones**

La Sûreté assure la desserte policière dans 7 communautés autochtones : Matimekosh, Mingan, La Romaine, Winneway, Lac Barrière, Natashquan et Kanesatake. De plus, elle porte assistance aux corps policiers d'autres communautés autochtones lorsqu'on lui en fait la demande.





## MISSION, VISION, VALEURS

### Mission

La mission de la Sûreté du Québec, en tant que police nationale, est vouée au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, à la sécurité et aux droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec.

### Vision

Chef de file dans le domaine policier, la Sûreté du Québec est une organisation performante et dynamique. L'engagement et l'expertise de ses membres, policiers et civils, permettent d'améliorer continuellement la sécurité publique, et ce, en collaboration avec les citoyens, les élus et l'ensemble des partenaires de sécurité publique.

### Valeurs

La Sûreté du Québec prône les valeurs organisationnelles suivantes :

#### Service

Nous sommes animés par une volonté de nous dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues. Il est fondamental pour notre personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

#### Professionalisme

Nous agissons selon les règles de l'art dans toutes nos interventions. Être à l'écoute, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés de notre professionnalisme.

#### Respect

Nous manifestons de la considération à l'égard des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues dans l'exercice de nos fonctions. Nous respectons la dignité et les droits des personnes ainsi que les valeurs démocratiques et individuelles.

#### Intégrité

Nous prenons en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes de notre institution dans toutes les décisions concernant les citoyens, nos partenaires et nos collègues. Notre comportement exemplaire vise à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.

Ces valeurs guident le personnel de la Sûreté dans l'ensemble de ses actions et de ses décisions et lui confère un sentiment élevé d'appartenance à l'organisation. En définitive, le respect de ces valeurs organisationnelles doit se refléter dans les actions quotidiennes de l'ensemble des membres de la Sûreté. En conformité avec ses quatre valeurs fondamentales, la Sûreté réitère son engagement à fournir en tout temps des services exempts de quelque forme de discrimination que ce soit. Pour ce faire, elle s'emploie à promouvoir et à renforcer la culture des droits et libertés de la personne auprès de ses membres, dans toutes ses sphères d'activité.



## FAITS SAILLANTS

### Les manifestations étudiantes

Le printemps et l'été 2012 ont été marqués par les nombreuses actions de protestation étudiante qui se sont déroulées partout au Québec en réponse à la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement en mars 2011. Les actions ont été diverses : grèves, manifestations, concerts de casseroles, occupations de locaux, blocages de routes, mobilisations éclair, envois massifs de télécopies, cyberactivisme, etc. Cette mobilisation étudiante s'est traduite, dans certains établissements collégiaux et universitaires, par 208 jours de levée de cours du 13 février au 7 septembre 2012.

Au cours de cette période, la Sûreté a eu à intervenir à de nombreuses reprises en déployant des policiers lors des manifestations pour assurer le maintien ou le rétablissement de l'ordre, que ce soit sur son territoire ou pour prêter assistance aux corps de police municipaux. Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 24 septembre 2012, 414 manifestations ont eu lieu sur le territoire de la Sûreté.

### Le glissement de terrain à l'Épiphanie

Le 29 janvier 2013, une carrière s'est effondrée à l'Épiphanie, ensevelissant deux camionneurs. Un troisième travailleur a pu s'échapper in extremis de la cabine de la pelle mécanique dans laquelle il se trouvait et a été secouru par hélitreuillage par l'équipe de sauvetage du Service d'urgence de la Sûreté du Québec.

Les recherches pour retrouver les deux autres victimes ont nécessité cinq jours. Bien que le commandement des opérations ait été repris par le Service des incendies de Repentigny, la Sûreté du Québec a assuré une présence et un soutien opérationnel constants tout au long des recherches. Elle a notamment déployé des sauveteurs et des maîtres-chiens pour participer activement aux recherches. Elle a également mobilisé des patrouilleurs pour assurer, jour et nuit, la protection du périmètre et contrôler l'accès au site. Enfin, la Sûreté a mis deux hélicoptères en alternance à la disposition des secouristes pour leur permettre de descendre dans la carrière où se poursuivaient les recherches pour retrouver les travailleurs disparus.



---

## L'évasion du Centre de détention de Saint-Jérôme

Le 17 mars dernier, l'équipe du Centre de gestion des appels (CGA) du district Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière, le groupe tactique d'intervention, les policiers et le maître-chien se sont mobilisés pour retrouver deux prisonniers évadés de la prison de Saint-Jérôme.

À bord d'un hélicoptère, des complices avaient recueilli les prisonniers en fuite sur le toit de la prison. Traqué, le pilote a déposé ceux-ci dans un champ. Leur balade hors des murs carcéraux n'aura duré que quelques heures grâce à l'expertise des préposés du CGA. En entendant le nom des évadés, l'un des employés s'est rappelé les circonstances de l'arrestation de l'un d'eux, pour meurtre et tentative de meurtre, deux ans auparavant. Il s'est souvenu que le père de l'accusé possédait un héliport près de sa résidence, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Après quelques recherches, il est parvenu à localiser l'endroit. À partir de cette information, il a soupçonné qu'ils pourraient emprunter le chemin Chertsey. Les policiers se sont donc déployés dans cette région.

Les connaissances du monde de l'aviation d'un autre préposé, qui était au courant de l'autonomie limitée du type d'aéronef utilisé, ont permis de déterminer que les évadés ne pouvaient être très loin. En rassemblant les informations, le groupe tactique d'intervention a rapidement réussi à capturer les deux évadés.

Le déploiement des effectifs et l'expertise des membres policiers et civils de l'organisation ont grandement contribué au succès de cette intervention hors de l'ordinaire.

---

## L'équipe-projet en matière d'homicides reliés au crime organisé

Une équipe-projet en matière d'homicides a été créée à la fin de l'année 2012 afin de répondre à des besoins ciblés. Constituée de 7 membres policiers et d'un membre civil, cette équipe étudie des dossiers de meurtres spécifiquement reliés au crime organisé. Dans cette optique, le partenariat est également mis de l'avant puisque des dossiers sont menés de front en collaboration avec des corps policiers de niveau 1 à 5.

Les homicides reliés au crime organisé, de par leur nature plus complexe, nécessitent le recours à des techniques spécialisées telles que l'écoute électronique, et exigent souvent des délais de réalisation plus longs. La création de l'équipe-projet permet d'enquêter ces crimes en profondeur et ainsi optimiser la probabilité de résolution.

## La lutte contre la cybercriminalité au Québec

Connus dans le langage populaire sous le terme de cybercrimes, les crimes en lien avec les technologies de l'information font partie des préoccupations de sécurité publique. La Sûreté soutient les investigations de ses propres unités d'enquêtes ainsi que celles des corps de police municipaux du Québec :

- lorsqu'un ordinateur est la cible d'une infraction (piratage informatique, vol de données, etc.);
- lorsqu'un ordinateur constitue l'instrument principal ou secondaire à la perpétration d'une infraction (extorsion, leurre, distribution de pornographie juvénile, etc.). Avec l'ajout de 25 ressources<sup>1</sup> en 2012, ce sont présentement 75 personnes qui travaillent au sein d'équipes spécialisées à la Sûreté pour lutter contre la cybercriminalité.

Grâce à la collaboration de ses équipes spécialisées en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, de cybersurveillance, de perquisition et d'extraction de données et d'identification des victimes, la Sûreté a pu enregistrer une augmentation du nombre d'enquêtes et d'arrestations en lien avec les crimes technologiques commis au Québec.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 mars 2013, la Sûreté a ainsi pu procéder à 76 arrestations portant sur 255 chefs d'accusation.

## La consultation auprès des élus

En 2012-2013, la Sûreté du Québec a réalisé une consultation auprès d'élus municipaux dont la municipalité est desservie par la Sûreté, afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs préoccupations en regard des services offerts. Les principaux constats à la suite de cette démarche sont :

- l'importance du policier-parrain dans la relation de partenariat entre la Sûreté et les municipalités, et le besoin de consolider cette fonction;
- la nécessité d'assurer un meilleur suivi auprès des citoyens à la suite d'une demande;
- l'ouverture des élus à jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de solutions novatrices pour assurer un meilleur service aux citoyens;
- l'importance d'une plus grande stabilité du personnel, notamment en ce qui concerne le policier-parrain et le directeur de poste.

Ces constats, diffusés auprès des membres de la Sûreté, serviront aux intervenants locaux en vue d'améliorer encore davantage notre prestation de services aux citoyens.

<sup>1</sup> Conseil du trésor pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

# GENDARMERIE

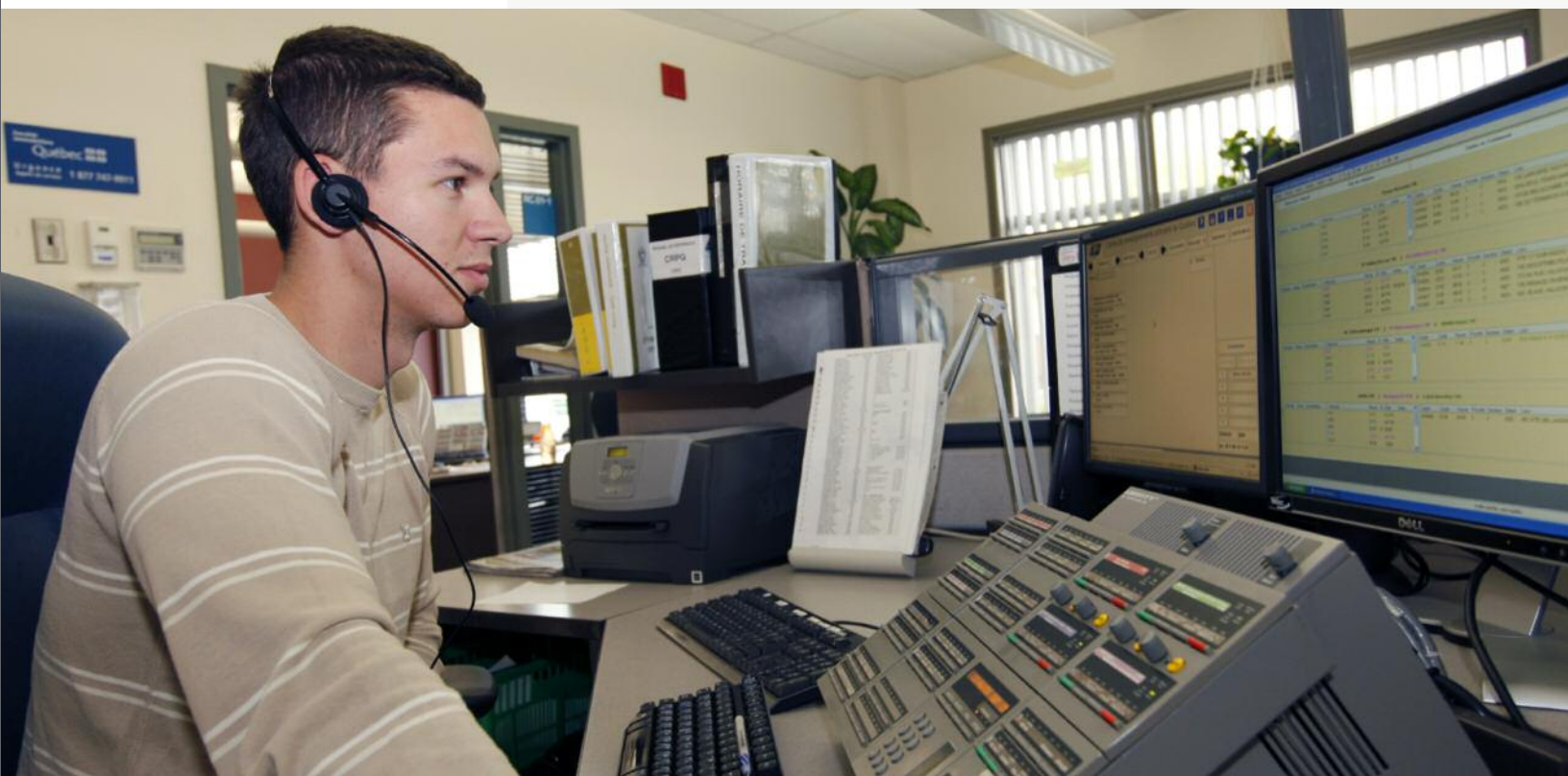
## Réponse aux appels

La réponse aux appels des citoyens est à la base des services généraux offerts à la population par la Sûreté du Québec. Des préposés aux télécommunications répondent à la demande à partir des 11 centres de gestion des appels situés au Québec.

Les appels qui nécessitent une intervention policière donnent lieu à la création de cartes d'appels sur lesquelles des informations sont consignées. Le code de priorité associé à l'appel de services est défini en fonction de la nature de l'événement et de l'analyse des circonstances qui l'entourent.

### Nombre de cartes d'appels par priorité d'appel pour tous les districts

Priorité d'appel	2012-2013		2011-2012		2010-2011	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
<b>Priorité 1</b> (événement nécessitant l'assignation immédiate d'un policier)	417 478	70,1	399 926	69,6	447 181	76,2
<b>Priorité 2</b> (événement nécessitant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, avec déplacement)	140 250	23,5	140 563	24,4	117 446	20,0
<b>Priorité 3</b> (événement nécessitant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, sans déplacement)	37 915	6,4	34 474	6,0	22 062	3,8
<b>Total</b>	<b>595 643</b>	<b>100 %</b>	<b>574 963</b>	<b>100 %</b>	<b>586 689</b>	<b>100 %</b>





## Sécurité routière

### ÉPIC

En avril 2011, la Sûreté lançait une nouvelle stratégie faisant partie de l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2013 : le programme ÉPIC. Ce programme cible l'ensemble des usagers, dont les jeunes de 16 à 24 ans qui sont surreprésentés dans le bilan des collisions mortelles. Il s'articule autour de quatre axes, soit l'éducation, la prévention, l'intervention et la communication. ÉPIC a été élaboré spécifiquement pour lutter contre l'émergence de nouveaux phénomènes en sécurité routière tels que l'utilisation du cellulaire au volant et le désengagement des conducteurs face à l'obligation de porter la ceinture de sécurité.

C'est en conformité avec la Stratégie gouvernementale d'intervention durable en sécurité routière 2011-2020, et tout en s'inspirant des succès de l'Énoncé et du programme ÉPIC, que la Sûreté a élaboré sa politique en matière de sécurité routière 2013-2020. Cette dernière intègre le contrôle policier conventionnel et le contrôle automatisé de la circulation.

Voici les principales réalisations reliées à chaque axe de ce programme.

### Éducation

La Sûreté organise diverses activités de prévention en sécurité routière afin de cibler certains groupes tels que les jeunes conducteurs. Plus spécifiquement, une conférence intitulée « Nos routes ne sont pas des pistes de course! » a été développée et présentée à près de 500 élèves pendant l'année scolaire 2012. L'intérêt des participants est soutenu par l'utilisation de télévotants, qui permettent de savoir le nombre de jeunes conducteurs rencontrés.

### Prévention

Des membres de la Sûreté participent à des événements publics qui rejoignent un grand nombre d'usagers des réseaux routier et récréotouristique afin de diffuser des messages de prévention. En 2012-2013, la Sûreté a participé à huit salons nationaux, dont le Salon international de l'auto de Montréal 2013. Pour l'occasion, elle a exposé la carcasse d'une automobile accidentée dans laquelle deux jeunes sont décédés en 2012. Afin d'inciter le plus grand nombre d'automobilistes à adopter des comportements responsables, le choix du véhicule s'avérait judicieux étant donné que les victimes n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité et que les causes probables de la collision étaient multiples. Parmi celles-ci figuraient la vitesse et l'alcool en plus du facteur aggravant que les victimes n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité. Un dépliant destiné aux jeunes usagers de la route, soulignant l'importance de porter la ceinture de sécurité, a aussi été produit, car on remarque que les jeunes de 16 à 24 ans sont moins nombreux à le faire. Ce dépliant faisait partie de la campagne de médias sociaux « La ceinture et moi, c'est pour la vie! », lancée par la Sûreté lors de ce salon.

## Intervention

En 2012-2013, sept opérations désignées sous le nom de « Catalyseur » ont été menées sur le territoire du Québec, lors de périodes ciblées telles que les longs congés. Ces opérations visent à sensibiliser les usagers et à intervenir lorsqu'ils ont des comportements à risque tels que les excès de vitesse, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue et les comportements téméraires au volant.

## Communication

Pour s'assurer que chaque initiative en sécurité routière obtienne une visibilité maximale auprès des citoyens, la Sûreté a décidé que toutes les opérations Catalyseur seraient accompagnées d'un plan de communication interne et externe. Avant chaque opération, un communiqué de presse ou un lancement médiatique ainsi que des messages sur les médias sociaux sont prévus afin d'informer le public des dates de l'opération, de son emplacement, de sa durée et des comportements ciblés. Un bilan des résultats est communiqué aux médias après l'opération.

En juin 2012, la Sûreté a tenu une conférence de presse afin de montrer les moyens mis en place par l'organisation pour surveiller le territoire et assurer la sécurité des usagers, particulièrement pendant les longs congés estivaux. De plus, deux capsules vidéo ont été réalisées et diffusées sur YouTube.

Leurs messages portaient sur la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue et incitaient les usagers à la prudence autant sur le réseau routier que dans les sentiers récréotouristiques et sur les plans d'eau.



## Bilan routier

Depuis la mise en œuvre de l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2013, le bilan routier s'est grandement amélioré. Plusieurs facteurs ont contribué à cette amélioration : une présence policière accrue dans les secteurs les plus à risque, l'utilisation de nouvelles technologies ainsi que des opérations ciblées et des efforts de la part des policiers de la Sûreté et des médias pour conscientiser la population et fournir aux usagers de la route un réseau plus sécuritaire.

## Collisions sur le réseau routier en 2012-2013

En 2012-2013, on a dénombré 276 collisions mortelles et 880 collisions avec blessés graves, ce qui représente une diminution de 44 collisions mortelles (-13,8 %) et de 103 collisions avec blessés graves (-10,5 %), comparative-ment à la moyenne des trois dernières années.

## Évolution du nombre de collisions mortelles sur l'ensemble du réseau routier

2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	MOYENNE
276	301	305	353	320

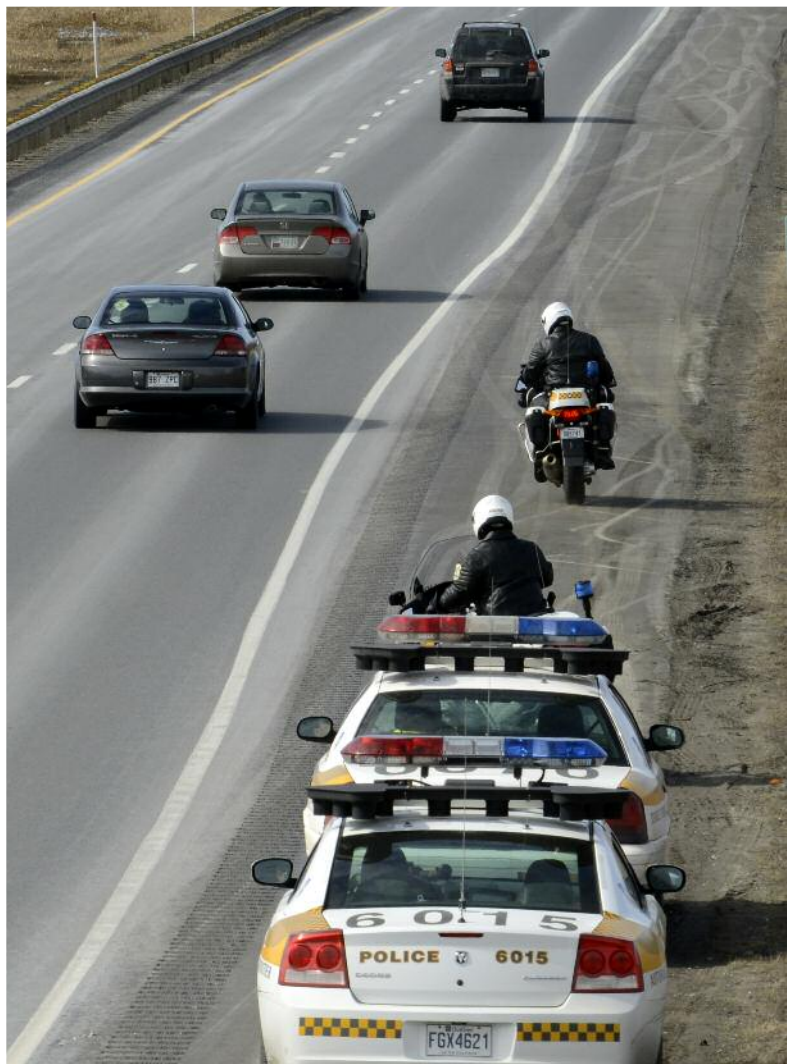
## Évolution du nombre de collisions avec blessés graves sur l'ensemble du réseau routier

2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	MOYENNE
880	925	1013	1013	983

## Interventions en sécurité routière

	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Constat d'infraction au Code de la sécurité routière	511 787	490 841	468 694
Dossier ouvert pour la capacité de conduite affaiblie	8152	8548	7801
Avertissement	189 176	174 816	148 135
Avis de vérification d'un véhicule routier	11 528	12 579	10 478
Autre	14 508	14 049	14 257
<b>Intervention spécifique ou préventive – TOTAL</b>	<b>735 151</b>	<b>700 833</b>	<b>649 365</b>











## PROJETS

### Projets d'enquêtes criminelles

Au cours de l'année 2012-2013, beaucoup de projets d'enquêtes ont été réalisés dans les différentes sphères de la criminalité. À titre d'exemple, mentionnons les suivants :

#### Enquêtes régionales

##### **Projet LUZERNE**

Ce projet, qui s'est déroulé sur la pointe de la péninsule gaspésienne, visait un important réseau de trafiquants de stupéfiants. Au terme de l'opération, on compte six perquisitions, 23 arrestations et 62 chefs d'accusation, en majorité pour possession et trafic de drogues (cocaïne, cannabis et méthamphétamine).

##### **Démantèlement d'un réseau de vol de cargaisons en avril 2013**

En collaboration avec le SPVM et les services policiers municipaux de Québec et de Lévis, la Sûreté a procédé au démantèlement d'un réseau de vol de cargaisons. L'enquête a permis d'établir que les cargaisons volées étaient vendues à un receleur. Ce projet a mené à la résolution de 23 dossiers de vol de tracteurs routiers et de remorques ainsi que de leur contenu.

##### **Démantèlement d'une cellule de vol de véhicules et récupération des actifs**

Les véhicules étaient pour la plupart subtilisés dans les stationnements d'hôtels situés à proximité de l'aéroport Montréal-Trudeau, pour être transportés du port de Montréal vers le continent africain. Au total, 11 perquisitions et 12 arrestations ont été effectuées conjointement avec l'Équipe nationale des enquêtes portuaires et des enquêteurs du Service de police de Châteauguay.

##### **Projet LUISANCE**

En août 2012, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec signalait à la Sûreté le vol d'une importante quantité de sirop d'érable évaluée à 18 millions de dollars. Au total, 16 perquisitions ont été effectuées et 23 personnes ont été accusées, en majorité pour trafic et possession dans un but de trafic. Au terme de l'enquête, 67 % du sirop volé avait été retrouvé.

## Crime organisé

### Projet LOQUACE

La preuve accumulée au cours de cette enquête a permis l'arrestation de 39 individus accusés d'importation et de trafic de stupéfiants, de recyclage des produits de la criminalité, de gangstérisme, de trafic d'armes et de complot. Parmi les nombreux éléments saisis, mentionnons une somme de 782 300 \$, 201 kg de cocaïne, 170 armes à feu, 1743 bâtons d'explosifs, 50 détonateurs et divers objets à l'effigie des Hells Angels. Vingt-cinq véhicules ont également été saisis.

### Projet LUEUR

Réalisée par l'escouade régionale mixte (ERM) de la Montérégie, cette opération a mis un terme au trafic d'armes à feu d'un réseau sévissant principalement sur le territoire de Kahnawake, et permis de retirer des armes à feu illégales de la circulation. Les perquisitions ont confirmé le modus operandi qui consistait à s'approvisionner en armes à feu sur le territoire de Kahnawake auprès d'un individu qui pouvait se les procurer légalement. Elles ont également permis de corroborer les renseignements sur le trafic d'une centaine d'armes à feu.

### Arrestation d'un membre des Hells Angels

Le 30 mars 2013, l'escouade régionale mixte (ERM) de Montréal a procédé à l'arrestation de Frédéric Landry-Hétu, un membre des Hells Angels du chapitre South. Ce fugitif était recherché depuis la vaste opération SharQc déclenchée au printemps 2009.

### Projet LOIR

Ce projet visait une organisation criminelle disposant d'un laboratoire de production d'une drogue de synthèse distribuée dans la région de Granby et ailleurs en province. Plus de 100 000 comprimés de MDPV prêts à la vente ainsi que tout l'équipement (six presses dont une de 32 poinçons, un mélangeur, un brûleur, une cinquantaine de poinçons et 325 kg de précurseurs servant à la production du MDPV) ont été saisis lors de 18 perquisitions. Le ratissage a également permis d'arrêter 15 membres de cette organisation criminelle et de bonifier la preuve contre le chimiste impliqué.

## Crimes contre la personne

### Projet LAMPROIE

Ce projet concerne quatre dossiers de meurtres et de tentatives de meurtre. Les événements sont survenus dans la couronne nord en septembre et octobre 2012. Au cours des enquêtes, il est apparu que toutes ces affaires étaient reliées entre elles. Au début de novembre 2012, deux suspects sont arrêtés. À ce jour, l'un d'entre eux est accusé de deux meurtres et de trois tentatives de meurtre ainsi que de possession d'une arme à autorisation restreinte.

## PARTENARIATS INTERNATIONAUX

### Relations transfrontalières

Cette année, la Sûreté a renforcé sa coopération avec ses homologues américains, en particulier avec les corps policiers des régions frontalières. Cette collaboration s'est notamment traduite par l'organisation, avec le Vermont State Police, de deux ateliers qui ont permis d'explorer plusieurs scénarios comportant des incidents transfrontaliers et de mettre en place des structures communes pour y répondre. Cette initiative a d'ailleurs inspiré le New York State Police qui a organisé un atelier du même type avec la Sûreté et la Police provinciale de l'Ontario.

Autre exemple : en 2012, à l'occasion du long congé de Pâques, les postes frontaliers ont participé à l'opération Sécurité routière sans frontières, en partenariat avec la Police provinciale de l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada et les corps policiers des États du Vermont, de New York, du New Hampshire et du Maine. Cette opération s'est déroulée sur les routes transfrontalières et avait principalement pour but de lutter contre la vitesse excessive, l'omission de porter la ceinture de sécurité, la capacité de conduite affaiblie et l'utilisation d'un téléphone cellulaire au volant.

### Opération de paix

En 2012-2013, 23 policiers de la Sûreté ont été sélectionnés pour œuvrer au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pendant une période d'un an. En tant que policiers des Nations Unies, ces membres ont pour mandat d'agir à titre de mentors auprès de la Police nationale haïtienne.

Cette année encore, ils ont su se distinguer par leur dévouement et leur polyvalence. Deux de ces policiers ont ainsi développé un simulateur de navigation pour les gardes-côtes haïtiens. La console reproduit diverses conditions de conduite en mer et permet aux étudiants de passer en revue les principes internationaux de navigation.

De plus, un policier de la Sûreté a été désigné par les Nations Unies pour sélectionner les équipes d'intervention spécialisées qui seront prochainement déployées en Haïti. Il s'est rendu à Kigali au Rwanda pour évaluer la capacité opérationnelle des équipes d'intervention qui seront appelées à agir en matière de contrôle de foule et de protection des personnalités une fois sur le terrain.

### Francophonie

La Sûreté a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires européens francophones, en particulier avec la France et la Belgique. Avec le soutien du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec, elle a notamment mené un projet de coopération avec la police et la gendarmerie nationale françaises sur la lutte contre la corruption.

La Sûreté a également continué à participer activement au développement de FRANCOPOL, un réseau international policier francophone. Soulignons, entre autres, la tenue du premier colloque international sur le comportement policier qu'elle a organisé avec les services de police des villes de Laval, de Montréal et de Lausanne (Suisse), de la Gendarmerie royale du Canada et de l'École nationale de police du Québec.



## PROGRAMMES

### Plan de réponse pour des établissements sécuritaires

Les incidents violents de la dernière décennie impliquant des personnes armées ou des tireurs actifs dans des établissements scolaires, ainsi que les recommandations du coroner à la suite de la fusillade au collège Dawson, ont mené à la création du Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES). Ce plan comporte des mesures préventives et des actions à entreprendre en collaboration avec le milieu scolaire pour prévenir et gérer adéquatement les situations d'urgence.

Le PRES a pour objectifs d'apporter un soutien à nos partenaires du milieu scolaire, de remplir notre mission en tant que corps de police provincial et de gérer le risque dans de telles situations.

Au 31 mars 2013, 1550 écoles sur le territoire de la Sûreté avaient adopté le PRES. La vidéo de dramatisation, qui présente les procédures à suivre lors d'une situation impliquant un tireur actif, a été visionnée par 95 % du personnel scolaire. De plus, 53 % des écoles ont fait un exercice de confinement barricadé avec le personnel et 7 % avec les élèves.

En plus des efforts constants que nous faisons pour consolider notre partenariat avec le milieu scolaire, nous avons tenu plusieurs activités de communication et de partage d'expertises pour faire connaître le PRES auprès de différentes organisations, notamment l'Assemblée nationale, l'École nationale de police du Québec et quelques entreprises privées.

### Programme d'intervention en milieu scolaire

En réponse aux préoccupations des citoyens et des élus municipaux, la Sûreté du Québec s'assure d'être présente dans le milieu scolaire au moyen, notamment, du programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) qui vise à combattre la violence, le trafic de drogues et le trafic de personnes dans les écoles secondaires du Québec. En partenariat avec l'établissement d'enseignement, le policier intervenant en milieu scolaire travaille à sécuriser le milieu de vie des élèves, en prévenant la criminalité, la violence et la persécution envers les jeunes.

La Sûreté est présente dans près de 300 établissements. En 2012-2013, les policiers ont investi 49 384 heures dans le PIMS.

- 27 158 élèves ont été rencontrés à titre de plaignant, de victime, de témoin, de suspect, de prévenu ou autre, seuls ou en groupe.
- 296 397 élèves ont été joints, de façon directe ou indirecte grâce aux activités préventives (conférences, radio, journaux étudiants, etc.).

### Tableau des résultats des interventions réalisées en milieu scolaire

	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Arrestation liée aux drogues	1287	1284	1438
Arrestation pour crime contre la personne	1422	1639	1323
Arrestation pour crime contre la propriété	624	755	775
Non-respect des conditions de liberté surveillée	53	69	60
Autre motif	344	126	187
Total des arrestations	3730	3873	3783

## UNITÉ sans violence

Le projet « UNITÉ sans violence – Exprimez-vous! » est une idée originale d'étudiants en techniques policières du cégep de Sherbrooke, que la Sûreté du Québec a adapté à sa clientèle.

Le projet vise à sensibiliser les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année aux manifestations de violence et à leur faire jouer un rôle dans la prévention de la violence verbale, physique et psychologique. Le concept est novateur; il consiste à faire signer à l'élève un contrat dans lequel il s'engage à refuser la violence. Son originalité : le contrat est imprimé au dos du chandail porté par le jeune. À tour de rôle, à raison d'une journée par semaine, les enfants portent leur chandail pour rappeler à tous l'importance de ne pas tolérer la violence et de s'exprimer lorsqu'on en est témoin ou victime.

Des ateliers en classe et différents outils complètent le programme afin d'encourager les jeunes à former une « UNITÉ » sans violence et à devenir les ambassadeurs de la non-violence. Le programme se poursuit tout au long de l'année, de façon à ce que les élèves demeurent attentifs aux comportements violents en classe, dans les corridors et dans la cour d'école.

## Cisaille

La Sûreté du Québec a mis le programme Cisaille sur pied en 1999 pour travailler de concert avec les citoyens dans la lutte contre la production et le trafic de marijuana. Au-delà de ces liens avec la communauté, les policiers de la Sûreté agissent conjointement avec d'autres organisations policières, des organismes publics et des entreprises privées pour mieux cibler, déstabiliser et démanteler les organisations locales, régionales et provinciales de production et de trafic de marijuana.

Depuis l'automne 2012, d'importants travaux de révision de ce programme sont en cours afin d'assurer une réponse adaptée à la réalité actuelle et aux tendances émergentes. Des stratégies et de nouveaux outils adaptés à l'évolution de cette sphère d'activité criminelle sont actuellement en développement.

Parmi les changements attendus, mentionnons des actions qui visent tout particulièrement les productions intérieures de marijuana, la création de nouveaux partenariats et la récupération des actifs criminels. De plus, la Sûreté mettra de l'avant une nouvelle structure de coordination englobant des stratégies de prévention et assurant une meilleure communication entre les districts afin de mieux répondre aux attentes des citoyens.

## Statistiques

	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Dossier de plantation de marijuana traité	1847	1637	2575
Plant de marijuana éradiqué	386 900	373 114	691 522
Cigarettes de marijuana qui ne se retrouveront pas sur le marché	226 557 240	206 531 220	432 345 900
Arrestation	849	836	1161





## Actions concertées pour contre les économies souterraines (ACCES)

Dans le but d'enrayer le commerce illicite de tabac et d'alcool, la Sûreté participe aux programmes ACCES Tabac et ACCES Alcool. Ces programmes ont pour objectifs de :

- protéger l'intégrité du régime fiscal québécois;
- rétablir l'ordre et augmenter la probité dans le secteur du commerce du tabac et de l'alcool;
- diminuer la concurrence déloyale pour assainir l'industrie;
- lutter contre ce type de criminalité, généralement sans plaignant.

### ACCES Tabac

### Volet « Enquête individuelle »

## Résultats

	2012-2013 1412	2011-2012 1421	2010-2011 1190
<b>Dossier ouvert</b>			
<b>Produit saisi</b>			
Cartouche de cigarettes	227 474	257 007	265 272
Tabac en vrac 200 g <sup>2</sup>	125	345 <sup>3</sup>	153
Tabac en vrac ou au kilo (en ballot)	49 746	22 340	84 564
Véhicule	89	57	72
Argent (en dollars)	462 798 \$	1,5 M \$	196 694 \$

<sup>2</sup> Le tabac en vrac (200 g) est mis dans des sachets de plastique qui ressemblent aux sacs de tabac du marché, alors que les ballots sont d'immenses sacs poubelles contenant des feuilles entières ou grossièrement coupées. Ce sont deux produits du tabac distincts, destinés à différents usages.

<sup>3</sup> La donnée inscrite dans le rapport d'activités 2011-2012 était de 340. Il s'agit d'une erreur puisque la donnée réelle est de 345.

## ACCES Alcool

Défrayé en totalité par le ministère des Finances et de l'Économie, le programme ACCES Alcool vise à contrer le commerce illégal d'alcool et l'exploitation d'appareils de jeux illégaux. Il comporte deux volets : les inspections systématiques et les enquêtes.

### Volet « Inspection »

Encore cette année, les inspections réalisées dans les établissements détenant un permis de vente d'alcool ont mené à une hausse du nombre d'infractions constatées et de litres d'alcool saisis.

## Résultats

Volet « Inspection »	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Inspection systématique	2757	2990	2967
Inspection positive (donnant lieu à la constatation d'une infraction)	28 %	26 %	22,5 %
Litre de bière, de vin ou de spiritueux saisi	3182	2715	2243
Appareil d'amusement en infraction	97	175	99

### Volet « Enquête »

La Sûreté mène des enquêtes afin de localiser les débits clandestins et de démanteler les réseaux illégaux de fabrication et de distribution de boissons alcooliques. Pour l'exercice financier 2012-2013, les dossiers d'enquêtes en matière d'alcool et de jeu ont augmenté de 18 % par rapport à l'année financière précédente.

## Résultats

Volet « Enquête »	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Dossier ouvert	46	38	28
Litre de bière, de vin ou de spiritueux saisi	3612	3721	9872

## Plan de lutte contre l'intimidation des élus

Soucieuse de répondre à un besoin réel dans le milieu municipal, la Sûreté a développé en 2012-2013 le Plan de lutte contre l'intimidation des élus (PLI-Élus). Il a pour objectif d'inciter les élus (maires, maires suppléants, préfets et conseillers) et les gestionnaires municipaux (directeurs généraux, greffiers, trésoriers, secrétaires-trésoriers et inspecteurs municipaux) à dénoncer les actes de violence et d'intimidation dont ils pourraient être victimes dans l'exercice de leur fonction, et ce, dans le but de les sécuriser et de les protéger.

## Parrainage des municipalités

Cette approche consiste à établir et renforcer les liens avec les citoyens et leurs représentants en multipliant les contacts et les échanges avec les acteurs-clés des municipalités et en assignant un secteur géographique à un ou plusieurs policiers. Ces liens sont essentiels à l'application des fondements de la police de proximité. Ils favorisent la connaissance des attentes et des besoins de la population de même que son appréciation des services offerts par la Sûreté du Québec. Le parrainage encourage également la participation des partenaires dans la mise sur pied de projets de sécurité publique et la résolution de problèmes locaux.

Par l'engagement de ses parrains et de ses directeurs de poste, la Sûreté crée un lien privilégié avec différents intervenants en établissant une passerelle qui facilite l'échange d'information, l'identification, le traitement et la résolution efficaces et rapides des problématiques locales.

## Aîné-Avisé

Depuis plus de 15 ans, la Sûreté du Québec fait de la prévention auprès des aînés, en organisant notamment des séances de sensibilisation. En 2011, le programme Aîné-Avisé a été développé en partenariat avec le réseau FADOQ et le CSSS Cavendish. Pendant ces séances, les policiers sensibilisent les aînés aux abus et aux fraudes dont ils peuvent être victimes. Au total, plus de 34 000 aînés ont assisté aux séances.

Cette approche consiste à établir et renforcer les liens avec les citoyens et leurs représentants en multipliant les contacts et les échanges avec les acteurs-clés des municipalités et en assignant un secteur géographique à un ou plusieurs policiers. Ces liens sont essentiels à l'application des fondements de la police de proximité. Ils favorisent la connaissance des attentes et des besoins de la population de même que son appréciation des services offerts par la Sûreté du Québec. Le parrainage encourage également la participation des partenaires dans la mise sur pied de projets de sécurité publique et la résolution de problèmes locaux.

Par l'engagement de ses parrains et de ses chefs directeurs de poste, la Sûreté crée un lien privilégié avec différents intervenants en établissant une passerelle qui facilite l'échange d'information, l'identification, le traitement et la résolution efficaces et rapides des problématiques locales.

## ACTIVITÉS POLICIÈRES DE SOUTIEN

### Prévention de la criminalité

Conformément à sa mission, la Sûreté du Québec prévient la criminalité dans l'ensemble des municipalités qu'elle dessert. La majorité des activités de prévention se fait au quotidien, par les interventions des patrouilleurs. Ces derniers sont les mieux placés pour repérer les incidents récurrents et les occasions de délits, en tirer une compréhension globale et entreprendre des actions. Le travail des patrouilleurs est soutenu par toute l'organisation, à l'échelle régionale et nationale, à la fois dans l'application quotidienne des stratégies de prévention locales et dans l'élaboration des mesures plus complexes que représentent les outils et les programmes de prévention adaptables à l'ensemble du territoire.

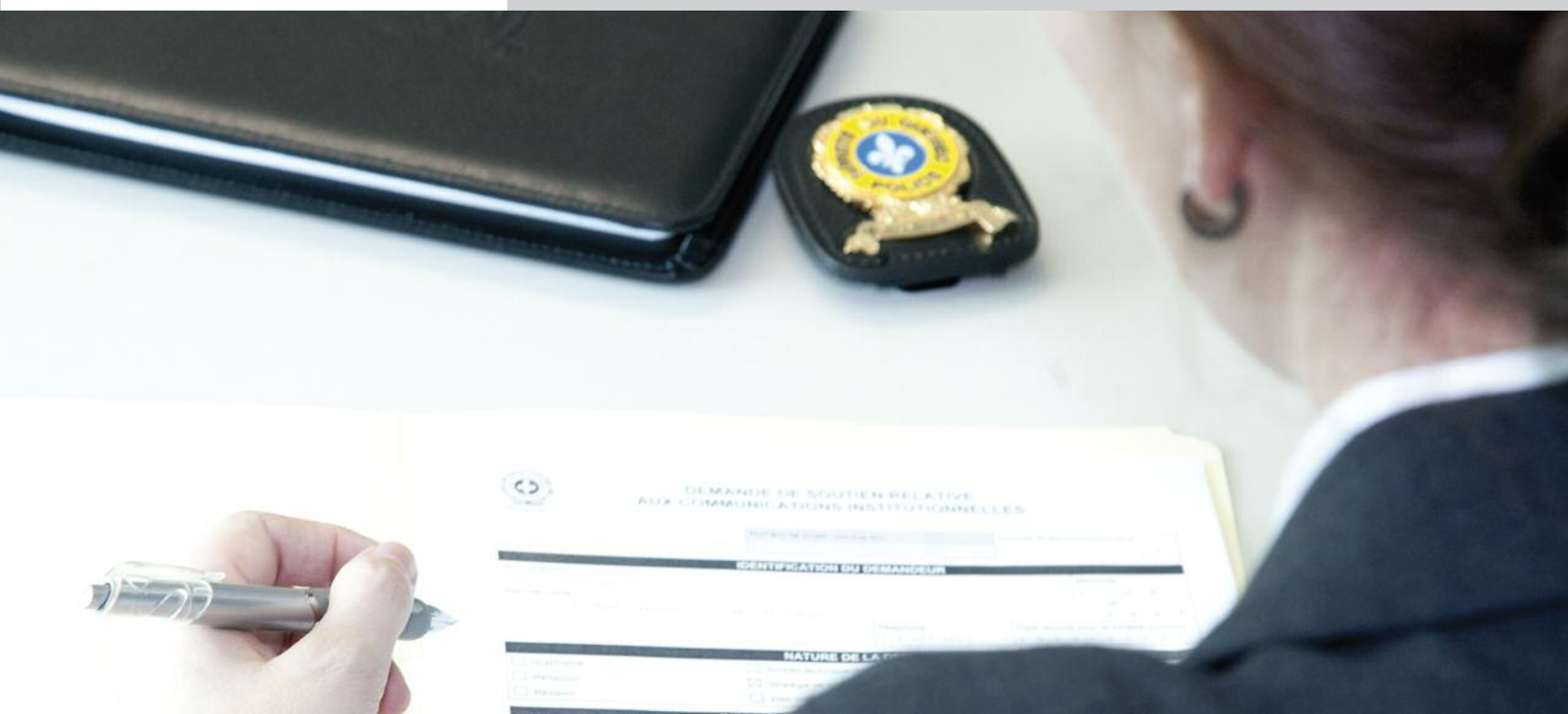
La prévention de la criminalité se fait également en analysant celle-ci, en travaillant en partenariat avec les organismes et les acteurs qui détiennent l'expertise ou en leur transmettant l'information, en sensibilisant les groupes à risque et, au besoin, en appliquant l'approche stratégique en résolution de problème.

### Approche stratégique en résolution de problème

Afin de trouver des solutions efficaces, durables et réalistes à différents problèmes, l'approche stratégique en résolution de problème permet aux policiers de relier certains événements ou incidents, d'en dégager une compréhension globale et d'y apporter des solutions en concertation avec les partenaires du milieu.

Cette approche a permis à la Sûreté de développer des stratégies locales pour différentes thématiques, dont la sécurité routière, les problématiques touchant les jeunes et les aînés ainsi que les méfaits et les incivilités.

D'autres stratégies et d'autres programmes sont également développés afin de prévenir la criminalité auprès de clientèles ciblées.



## Enquêtes criminelles

Portrait de la criminalité sur le territoire desservi  
par la Sûreté du Québec<sup>4</sup>

type de crime	Intervention d'enquête			Taux de solution		
	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Crime contre la personne	26 259	24 876	24 710	91,9 %	91,6 %	92,3 %
Crime contre la propriété <sup>5</sup>	58 448	61 212	65 265	25,1 %	25,1 %	24,8 %
Autre infraction au Code criminel	13 559	12 635	12 168	93,5 %	97,9 %	94,5 %
Total	98 266	98 723	102 143	52,4 %	51,2 %	49,4 %

**Définition des termes apparaissant dans le tableau ci-dessus :****Crimes contre la personne**

La catégorie Crimes contre la personne comprend les voies de fait, les agressions sexuelles, les vols qualifiés, les tentatives de meurtre et les meurtres, les enlèvements, les séquestrations, les prises d'otages, les extorsions ainsi que le harcèlement criminel.

**Crimes contre la propriété**

La catégorie Crimes contre la propriété comprend les incendies criminels, les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols simples (non qualifiés), les fraudes et les méfaits ainsi que le recel.

**Autres infractions au Code criminel**

La catégorie Autres infractions au Code criminel comprend, notamment, les jeux et les paris, les armes offensives, les infractions à l'ordre public, les opérations frauduleuses ainsi que la prostitution.

<sup>4</sup> L'intégration de trois services de police municipaux a amené la fermeture de certains dossiers d'assistance des années antérieures, modifiant ainsi les données des cinq dernières années. De plus, comme ces données proviennent de plusieurs sources policières, elles peuvent fluctuer. S'ajoute à cela le fait qu'un dossier qui devient non fondé, quelle que soit la date où on le classe, est réputé non fondé à la date d'ouverture.

<sup>5</sup> Les taux de solution moins élevés résultent principalement du fait que les crimes contre la propriété sont plus difficiles à élucider puisque les infractions ne sont pas toujours rapportées au moment où elles se produisent, qu'elles sont souvent commises en l'absence de témoins (par exemple la nuit) ou dans des lieux isolés (par exemple dans un chalet), ce qui réduit la disponibilité des indices ou des preuves.



## Assistance aux services de police municipaux

La Sûreté apporte son soutien à un service de police municipal lorsque la complexité de l'enquête dépasse le niveau de responsabilité de ce service de police selon ce qui est prévu par la Loi sur la police. Dans pareil cas, la Sûreté contribue à la résolution de l'enquête en ayant recours à des expertises, des connaissances et des services spécialisés de soutien en enquête.

### Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes résolus par la Sûreté du Québec en assistance aux services de police municipaux

Type de crime	2012-2013		2011-2012		2010-2011	
	Intervention réelle	Taux de solution	Intervention réelle	Taux de solution	Intervention réelle	Taux de solution
Crime contre la personne	1107	100 %	1440	88,8 %	1529	84,6 %
Crime contre la propriété <sup>6</sup>	1372	46,4 %	2674	36,2 %	2889	32,9 %
Autre crime	1823	91 %	1649	92,5 %	1618	93,9 %
Total	4302	79,3 %	5763	65,4 %	6036	62,3 %

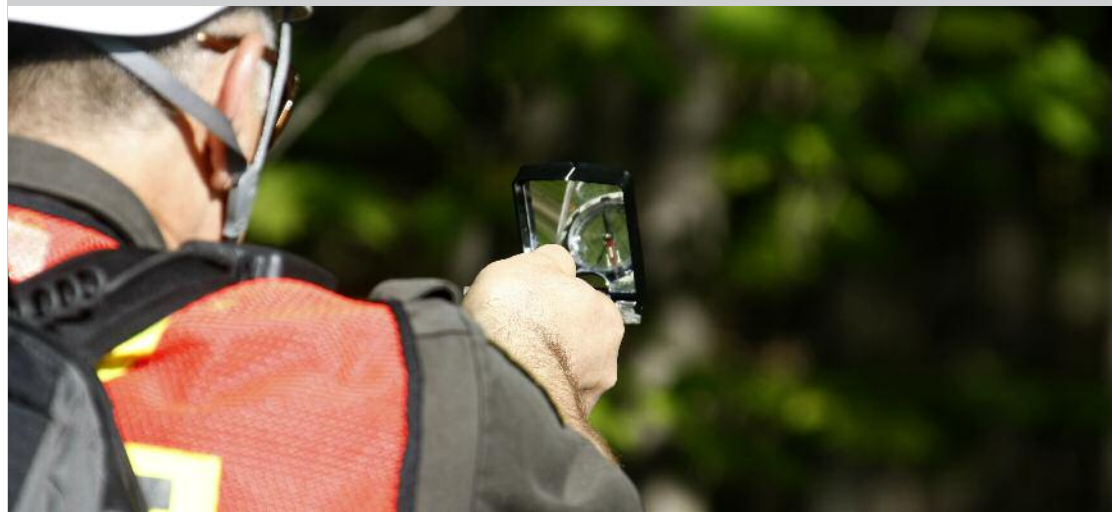
## Recherche et sauvetage

La Sûreté a le mandat de diriger et de coordonner les opérations relatives aux mesures d'urgence ainsi que les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre lors de situations de crise sur tout le territoire québécois.

Conformément à sa mission, la Sûreté procède à la recherche des personnes disparues sur son territoire et porte assistance aux corps de police municipaux qui lui en font la demande. De plus, elle partage avec divers intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux la responsabilité de mener des opérations de sauvetage terrestre, nautique et en milieu isolé.

En plus d'être l'instance responsable de l'ensemble des interventions hélicoptérées policières au Québec, la Sûreté utilise les appareils pour effectuer le sauvetage de personnes en détresse dans des endroits difficilement accessibles, tels que des parois rocheuses ou glacées ou des cours d'eau agités en eaux vives.

<sup>6</sup> Ibid.









## Activités policières spécialisées Portrait global

	2012 – 2013		
	Assistance	SQ	Total
Mission groupe d'intervention tactique	83	228	311
Mission de surveillance physique	89	2283	2372
Scène de crime	1524	5036	6560
Pièce à conviction traitée en laboratoire	3852	12 397	16 249
Traitement de fiches d'empreintes dactyloscopiques	15 694	25 686	41 380
Portrait-robot	65	36	101
Polygraphie	61 387	138	344
Entrevue spécialisée (hypnose, entretien cognitif)	28	13	41
Profilage et psychologie judiciaire	68	199	267
SALVAC <sup>7</sup>			
Nombre de cahiers alimentés	S.O.	S.O.	3487
Nombre de liens potentiels soumis	S.O.	S.O.	66
Nombre de liens positifs	S.O.	S.O.	13
Enregistrement de délinquant sexuel	S.O.	S.O.	4370
Perquisition informatique (dossier) <sup>8</sup>	177	477	654
Cybersurveillance	254	751	1005
Enquête de collision	42	263	305
Équipe cynophile	362	988	1350
Technicien en explosifs	71	1144	1215
Recherche de personnes disparues	63	535	598
Maintien et rétablissement de l'ordre	226	258	484
Plongeurs	46	304	350
Utilisation des hélicoptères	82	175	257
Sauvetage	2	116	118

SONDAGE



<sup>7</sup> Ces données couvrent une année civile.

<sup>8</sup> Nombre de dossiers. Un dossier peut impliquer plusieurs interventions différentes.



## INTÉGRITÉ DE L'ÉTAT

### Habilitations sécuritaires et vérifications de sécurité

Depuis plusieurs années, la Sûreté procède à de nombreuses habilitations sécuritaires afin de vérifier les antécédents et l'intégrité des personnes devant occuper certaines fonctions dans le cadre de leur emploi, rémunéré ou bénévole. Ces habilitations sont faites à partir des banques de renseignements accessibles aux services policiers. En 2012-2013, 112 412 demandes ont été traitées au profit de 411 clients, soit pour plusieurs ministères ainsi que des organismes et associations publics et privés.

Dans le cadre de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, la Sûreté s'est vu confier, en collaboration avec d'autres partenaires, le mandat d'enquêter sur les entreprises désirant obtenir une autorisation de l'Autorité des marchés financiers afin de prouver qu'elles satisfont aux nouvelles règles d'octroi des contrats publics.

De plus, 1425 enquêtes de pré-embauche, destinées à vérifier de manière approfondie l'intégrité des candidats à des emplois et à des fonctions « sensibles » tels que gardiens de prison ou constables spéciaux ont été menées. Ces vérifications sont complémentaires aux habilitations sécuritaires et peuvent comporter, entre autres, des rencontres avec le candidat et son entourage.

Ces mesures contribuent à protéger l'intégrité des institutions étatiques ainsi qu'à maintenir la sécurité et le bien-être des citoyens.



## Enquêtes sur la corruption

Depuis l'automne 2009, la Sûreté a inclus dans ses priorités la lutte contre la corruption, le trafic d'influence, l'abus de confiance et la collusion dans les marchés publics, en raison de l'émergence de ces phénomènes criminels.

Le Service des enquêtes sur la corruption a notamment pour tâches :

- de démanteler les organisations criminelles qui mettent en péril l'intégrité de l'État et la libre concurrence dans les marchés publics;
- d'établir qui sont les acteurs et quels sont les systèmes de corruption et de collusion afin de mieux lutter contre l'infiltration de l'État et de l'économie québécoise;
- de procéder à la récupération des actifs criminels générés ou utilisés lors de la commission de ces crimes;
- de travailler au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) afin de lutter contre la corruption et la collusion en matière contractuelle dans le secteur public.

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, le Sûreté a mené d'importantes opérations policières en plus de procéder à l'arrestation de plusieurs acteurs de la corruption. Le tableau suivant présente d'ailleurs les résultats obtenus par le Service des enquêtes sur la corruption depuis sa création en octobre 2009.

## Statistiques relatives aux enquêtes de corruption – Cumulatif au 31 mars 2013

Nature des données	2009-2013
Appel reçu à la ligne 1 888 444-1701 et autre dénonciation	1351
Personne accusée	63
Personne morale accusée	13
Chef d'accusation	243



## Principaux projets d'enquêtes sur la corruption

- Le projet GRAVIER a permis de déposer 47 chefs d'accusation de fraude, d'abus de confiance et de corruption contre 15 personnes et deux entreprises relativement à un système mis en place dans la municipalité de Mascouche.
- Le projet FAUFIL, portant sur le Faubourg Contrecoeur, un projet de développement domiciliaire situé dans l'est de l'île de Montréal, a permis de déposer 13 chefs d'accusation pour abus de confiance et fraude contre neuf personnes et une entreprise.
- Dans le cadre du projet GRATTOIR, 77 chefs d'accusation ont été déposés contre 11 personnes et neuf entreprises en lien avec un système de collusion dans l'octroi des contrats publics implanté dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Le projet LAURÉAT a mené à des accusations de fraude, de complot, de fraude envers le gouvernement, d'abus de confiance, de commissions secrètes, de recyclage de produits de la criminalité et de fabrication de faux contre sept personnes, dont l'ancien directeur du Centre universitaire de santé McGill et deux anciens cadres de SNC-Lavalin.



## Contrôle des armes à feu

Durant l'exercice financier 2012-2013, 101 273 permis d'armes à feu ont été délivrés à des particuliers, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Le renouvellement de permis d'armes à feu (qui se fait tous les cinq ans) représente 71 % des permis délivrés.

Le nombre de permis d'explosifs délivrés en 2012-2013 s'élève à 5 481, soit une diminution de 17 % par rapport à l'exercice financier antérieur. Ce nombre demeure cependant élevé si on le compare à celui de l'année 2010-2011. Le nombre de permis d'explosifs délivrés en 2011-2012 avait en effet connu une hausse notable passant de 3797 en 2010-2011 à 6589. Plusieurs sites en développement dans le Nord québécois requièrent des permis d'explosifs, mais la demande devrait se stabiliser au cours des prochaines années.

Au 31 mars 2013, le Québec comptait 496 603 titulaires de permis d'armes à feu valides. Il y avait 1 719 362 armes à feu enregistrées au Registre canadien des armes à feu pour la clientèle des particuliers, entreprises et musées. Parmi celles-ci, 1 627 114 (95 %) étaient des armes à feu sans restriction. Par ailleurs, les armes à feu appartenant à des agences publiques totalisaient 36 061.

### Permis délivrés

Permis délivrés	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Permis d'armes à feu pour particulier	101 273	93 554	81 086
Permis d'armes à feu pour entreprise	134	541	383
Permis général d'explosifs	5481	6589	3797
Permis de dépôt d'explosifs	399	841	962
Permis de vente d'explosifs	2	8	6
Permis de transport d'explosifs	321	342	309

### Évolution du nombre d'armes à feu enregistrées au registre Canadien des armes à feu sur le territoire Québécois<sup>9</sup>

	Mars 2013	Mars 2012	Janvier 2011	Mars 2010
	1 755 423 <sup>10</sup>	1 744 062	1 684 854	1 654 442

<sup>9</sup> Ces données tiennent compte des armes à feu en possession des agences publiques et sont incluses dans le total des armes à feu enregistrées seulement depuis mars 2012.

<sup>10</sup> Soulignons que le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) continue d'être un outil de travail pour les policiers québécois. En 2013, ces derniers l'ont consulté en moyenne 728 fois par jour.

## ADMINISTRATION

### Répartition des effectifs policiers et civils

Pour répondre à sa mission sur l'ensemble du territoire québécois, la Sûreté comptait sur 7713 postes autorisés, policiers et civils, au 31 mars 2013.

	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Effectif policier	5780	5597	5520
Effectif civil	1933	1802 <sup>11</sup>	1743
Total	7713	7399	7263

L'augmentation totale des effectifs policiers – soit 183 policiers de plus – au cours de l'année 2012-2013 s'explique principalement par l'intégration des services municipaux de Rivière-du-Loup, de Sainte-Adèle et de Saint-Georges. Ont contribué également à cette hausse de nouvelles décisions du Conseil du trésor, notamment pour l'intégrité en matière de contrats publics, pour la desserte et la liaison en milieu autochtone, pour la participation à la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction et pour l'Équipe d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Quant au personnel civil, l'ajout d'effectifs est principalement dû à la régularisation des emplois des occasionnels. D'autres décisions du Conseil du trésor viennent aussi renforcer l'effectif civil de la Sûreté, par exemple l'implantation du Registre des entreprises autorisées à contracter ou sous-contracter avec un organisme public et l'intégration des trois services municipaux.

<sup>11</sup> Ajustement à l'exercice 2011-2012 : La régularisation des occasionnels, autorisée par le Conseil du trésor, s'est effectuée sur les années 2011-2012 et 2012-2013.





## Répartition des effectifs policiers et civils par district

Tous ces effectifs sont répartis dans les dix districts ainsi qu'au Grand quartier général à Montréal (GQG). Cette distribution est déterminée en fonction des critères suivants : la population, la superficie du territoire, la charge de travail et les particularités régionales.

### Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – 01

Nombre de policiers	484
Nombre de civils	94

### Saguenay – Lac-Saint-Jean – 02

Nombre de policiers	280
Nombre de civils	55

### Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches – 03

Nombre de policiers	837
Nombre de civils	147

### Mauricie – Centre-du-Québec – 04

Nombre de policiers	603
Nombre de civils	110

### Estrie – 05

Nombre de policiers	330
Nombre de civils	68

### Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière – 06

Nombre de policiers	769
Nombre de civils	149

### Outaouais – 07

Nombre de policiers	231
Nombre de civils	45

### Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec – 08

Nombre de policiers	334
Nombre de civils	57

### Côte-Nord – 09

Nombre de policiers	221
Nombre de civils	47

### Montérégie – 10

Nombre de policiers	880
Nombre de civils	153

### GQG – 00

Nombre de policiers	811
Nombre de civils	1008

## Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Directeur général et directeur général adjoint	6	5	5
Inspecteur-chef	17	19	20
Inspecteur	51	49	51
Capitaine	106	100	105
Lieutenant	256	246	242
Sergent	1997	1940	1906
Agent, agent sur appel et horaire variable	3347	3238	3191
<b>Total partiel</b>	<b>5780</b>	<b>5597</b>	<b>5520</b>
Cadre supérieur et intermédiaire	59	54	51
Professionnel	406	366	344
Personnel de bureau, personnel technique et ouvrier	1468	1382	1348
<b>Total partiel</b>	<b>1933</b>	<b>1802<sup>11</sup></b>	<b>1743</b>
<b>Total général</b>	<b>7713</b>	<b>7399</b>	<b>7263</b>

## Ressources financières

### Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec<sup>12</sup> (incluant la *Loi* sur les armes à feu)



#### Légende :

■ Remunération ■ Fonctionnement ■ Amortissement ● Dépenses totales

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Comparativement aux autres tableaux, l'évolution est présentée de façon croissante.

## Ressources matérielles

Pour s'acquitter de sa mission et répondre adéquatement aux besoins de ses clients, la Sûreté du Québec utilise diverses ressources matérielles. Elle dispose notamment de 239 terrains et immeubles, incluant le Grand quartier général, les quartiers généraux des districts, les postes de police, les entrepôts, les résidences, les stationnements et les terrains utilisés pour l'équipement de télécommunication. Le parc de véhicules constitue également une partie importante des ressources matérielles dont dispose la Sûreté pour ses opérations.

### Parc de véhicules de la Sûreté du Québec<sup>13</sup>

Type de véhicule	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Autobus (minibus)	8	6	9
Minifourgonnette	189	185	180
Bateau	80	84	79
Camion	24	24	25
Fourgonnette	149	137	122
Hélicoptère	3	3	3
Automobile	2528	2418	2348
Utilitaire 4 X 4	118	113	109
Motoneige	159	164	153
Motocyclette	59	56	57
Quad	158	165	154
Total	3475	3355	3239

<sup>13</sup> Ce nombre concerne seulement les véhicules immatriculés





**CENTRALE**  
**INFORMATION**  
**CRIMINELLE**  
**1 800 659-4264**  
**cic@surete.qc.ca**  
 Pour parler à un policier en toute confidentialité



**Opération**  
**MARTEAU**  
**1 888 444-1701**

## VOTRE COLLABORATION EST IMPORTANTE

La Centrale de l'information criminelle est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Son mandat consiste principalement à recevoir et à traiter de façon confidentielle les informations sur le crime organisé, ou sur tout autre acte criminel, transmises sur les lignes téléphoniques 1 800 659-4264 et 1 888 444-1701 (UPAC), ainsi que les informations envoyées à l'adresse électronique [cic@surete.qc.ca](mailto:cic@surete.qc.ca). Ces informations sont reçues et traitées par des policiers. Le service de la Centrale est également utilisé dans les dossiers majeurs et lors d'événements opérationnels pour solliciter la collaboration du public (meurtre, disparition).

Près de 35 000 appels ont été traités par la Centrale de l'information criminelle (CIC) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.

Les lignes téléphoniques ont permis l'ouverture de plus de 2 100 dossiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.

La Sûreté du Québec est responsable de recevoir et de transmettre les appels et les courriels provenant d'Échec au crime. Les informations sont traitées de façon anonyme. Il y a également une rétribution possible pour les appelants. Échec au crime est un organisme à but non lucratif. L'information recueillie est acheminée aux partenaires, soit la SQ, la sûreté municipale concernée, la GRC et les partenaires gouvernementaux ayant signé le protocole d'entente, et ce, en préservant l'anonymat de l'appelant. Échec au crime est un programme de signalement volontaire pour tout le Québec, excluant l'île de Montréal qui a son propre programme.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars 2013, ce sont plus de 7500 appels qui ont été reçus à Échec au crime et 1706 dossiers qui ont été transmis aux divers corps de police.

La Sûreté du Québec met une ligne téléphonique permettant de porter plainte aux autorités à la disposition des citoyens qui sont témoins d'abus de confiance ou d'actes de corruption. Cette ligne téléphonique permet de parler directement à un enquêteur policier en toute confidentialité.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013



[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)